Le club des Archers du Donjon
de Mont-de-Marsan
est heureux de vous convier à son

CONCOURS AMICAL DÉBUTANTS

Dimanche 18 février 2024
Gymnase du Péglé, rue du commandant Pardaillan 40000 Mont de Marsan
(Coordonnées GPS 43.894115, -0.514340)

PUBLIC CONCERNE : Tous les archers licenciés, de toutes les catégories, toutes armes confondues, avec une ou plusieurs année de pratique, **n'ayant jamais participé à une compétition officielle FFTA autre que « Loisirs » ou « Découverte » et n'ayant jamais accédé au classement officiel FFTA**.

LICENCES FFTA : Adultes→licence Compétition ou Loisirs, Jeunes→licence J, P (poussins)

Conditions de tir : 2 fois 5 volées de 3 flèches après échauffement à la distance

Distance de tir :

U11 (Poussins)	10 mètres Blason de 80
U13 (Benjamins)	15 mètres Blason de 80
U15 (Minimes)	15 mètres Blason de 60
U18 (Cadets), U21 (Juniors) et Adultes	18 mètres Blason de 60
Arcs à poulies	18 mètres Trispots de 60

	DEPART 1	DEPART 2
Ouverture du greffe *(Enregistrement et paiement)*	8 h 45	13 h 00
Échauffement à distance	9 h 30	13 h 45
Inspection du matériel	10h 15	14h 30
Débuts des tirs	10 h 30	14 h 45
Remise des récompenses	Vers 17 h 15	

Participation :	1 départ	2 départs
Jeunes (jusqu'à U18 inclus)	6€	10€
Adultes (à partir de U21)	8€	12€

Récompense aux 3 premiers

Tenue blanche ou de club appréciée, chaussures de sport obligatoires

Inscriptions : lesarchersdudonjon@outlook.com **Date limite: jeudi 15 février 2024**

Avec tous les renseignements : Club, Nom, Prénom, n° licence, catégorie
Un mail de confirmation vous sera adressé en retour.
(Les places étant limitées les inscriptions seront enregistrées dans d'ordre de leur arrivée).

Une buvette sera à votre disposition : sandwiches, boissons, pâtisseries